



La biodiversité dans la vallée du Garon



DIAGNOSTIC ET ENJEUX



Dans un contexte de changement climatique, qui se traduit par une hausse globale des températures et des impacts locaux déjà largement perceptibles (sécheresses, canicules, incendies, inondations...), il y a urgence à agir pour préserver le bien-être, la santé et la sécurité de la population.



QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

Le concept de biodiversité fait référence à la diversité de l'ensemble des êtres vivants (nombre d'espèces différentes et diversité du patrimoine génétique au sein de chaque espèce) et des écosystèmes dans lesquels ils vivent. Il comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

La biodiversité : une solution face à l'urgence climatique ?



Prairies pâturées en période de sécheresse ©CCVG

La biodiversité contribue à :

- Stocker du carbone dans les sols
- Améliorer la qualité de l'air
- Prévenir l'érosion des sols
- Prévenir les inondations et lutter contre les sécheresses en favorisant l'absorption de l'eau dans les sols
- Réduire les effets des canicules
- Une agriculture durable (contribuant à la sécurité alimentaire)

Mais la biodiversité subit une érosion importante, due à différents phénomènes: la dégradation des terres et l'artificialisation des sols, des pratiques agricoles intensives, la déforestation, le changement climatique, les pollutions, les espèces exotiques envahissantes.

En particulier, le changement climatique va impacter les composantes écologiques du territoire et le rendre plus vulnérable. Une baisse du régime hydrique est déjà observée et va s'accroître, entraînant des impacts pour la biodiversité et la qualité de l'eau.

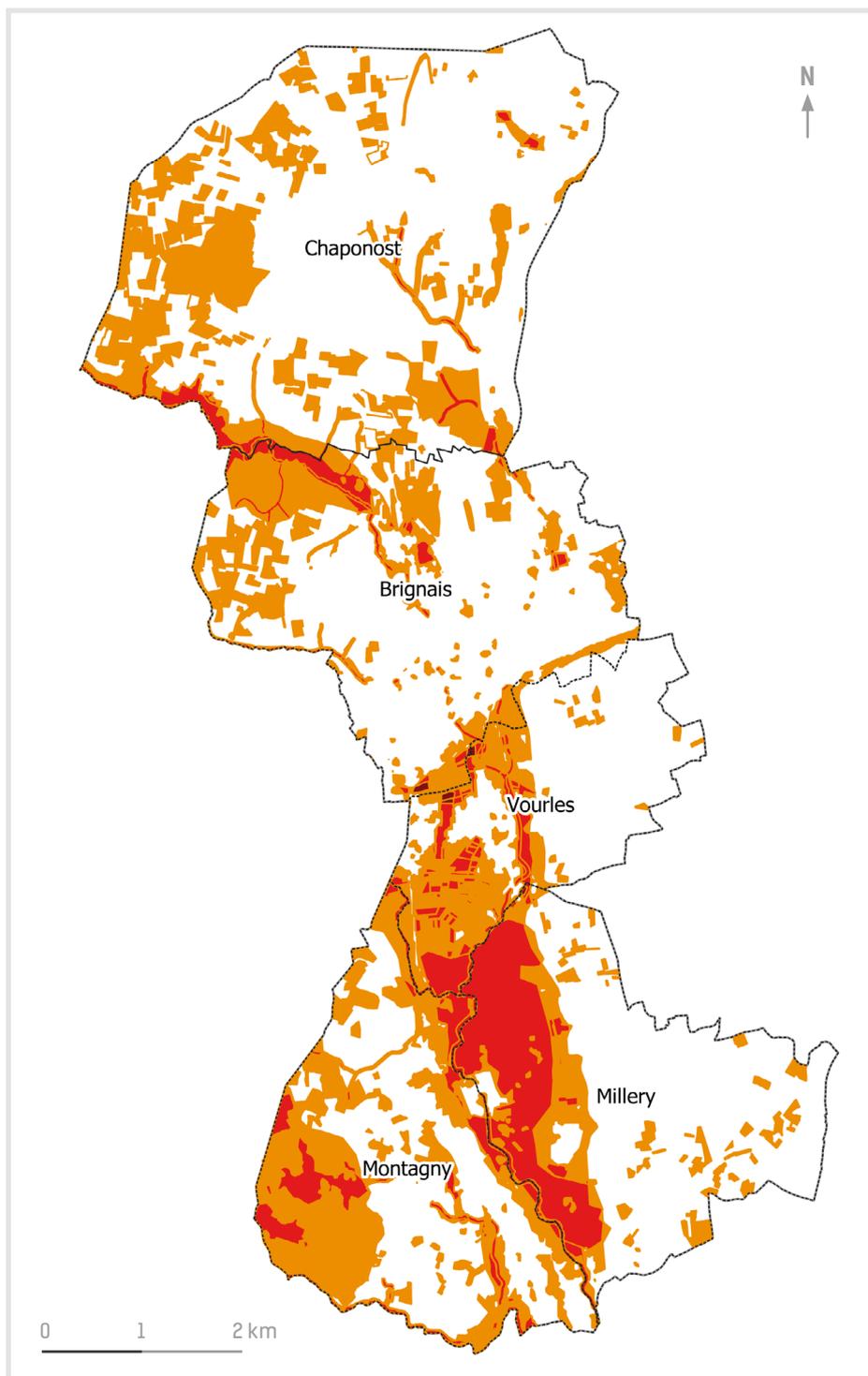
Les événements climatiques vont être plus fréquents et impacteront particulièrement la biodiversité.

Dès lors, engager des actions fortes pour la préserver et la restaurer participera à améliorer la résilience du territoire face au changement climatique.

Dans cette perspective, la CCVG s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie foncière environnementale. Pour cela, elle a conduit un diagnostic de ses espaces naturels et agricoles, afin de dresser un état des lieux précis de la biodiversité et des enjeux pour sa préservation.

Il permet d'identifier et de qualifier les différents enjeux environnementaux du territoire, en vue de construire un plan d'action visant la préservation et la restauration de la biodiversité sur la vallée du Garon.

Carte des zones concentrant les enjeux les plus importants sur le territoire de la CCGV



Cartographie des secteurs à enjeux

L'analyse spatiale des données disponibles compilées dans le cadre du diagnostic biodiversité conduit par la CCGV avec le cabinet Biotopie permet de mettre en évidence les zones concentrant les enjeux les plus forts.

Cette analyse agrège les données de plusieurs indicateurs, qui recouvrent les enjeux écologiques (détaillés dans la partie suivante) et la préservation et la restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques (rivières et nappes phréatiques).

La première conclusion qui s'impose est **l'importance des enjeux** et leur répartition sur la vallée du Garon. Ainsi, les zones concentrant **les plus forts enjeux** représentent **une surface de 1 637 hectares, soit 33 % du territoire.**

Ces zones à enjeux forts pour la biodiversité et la ressource en eau constituent une priorité en termes de conservation pour le territoire. Soulignons également que **l'ensemble des milieux naturels et agricoles du territoire** participent à son fonctionnement écologique global. La préservation de **l'ensemble de ces milieux, et non les seules zones concentrant les plus forts enjeux**, est également importante.

Nombres d'enjeux cumulés



Zoom sur... les enjeux écologiques

A partir des quatre grands indicateurs ci-contre, une analyse à la maille a été réalisée pour identifier les enjeux écologiques du territoire.

Elle montre que les enjeux écologiques les plus forts sont principalement localisés sur la commune de Montagny, le long du Garon ainsi que l'ouest de la commune de Chaponost, comme l'illustre la carte ci-dessous.

INDICATEUR 1
Valeur écologique des milieux

- OCCUPATION DU SOL
- DENSITÉ DE HAIES
- DIVERSITÉ DES CULTURES

INDICATEUR 2
Continuités écologiques

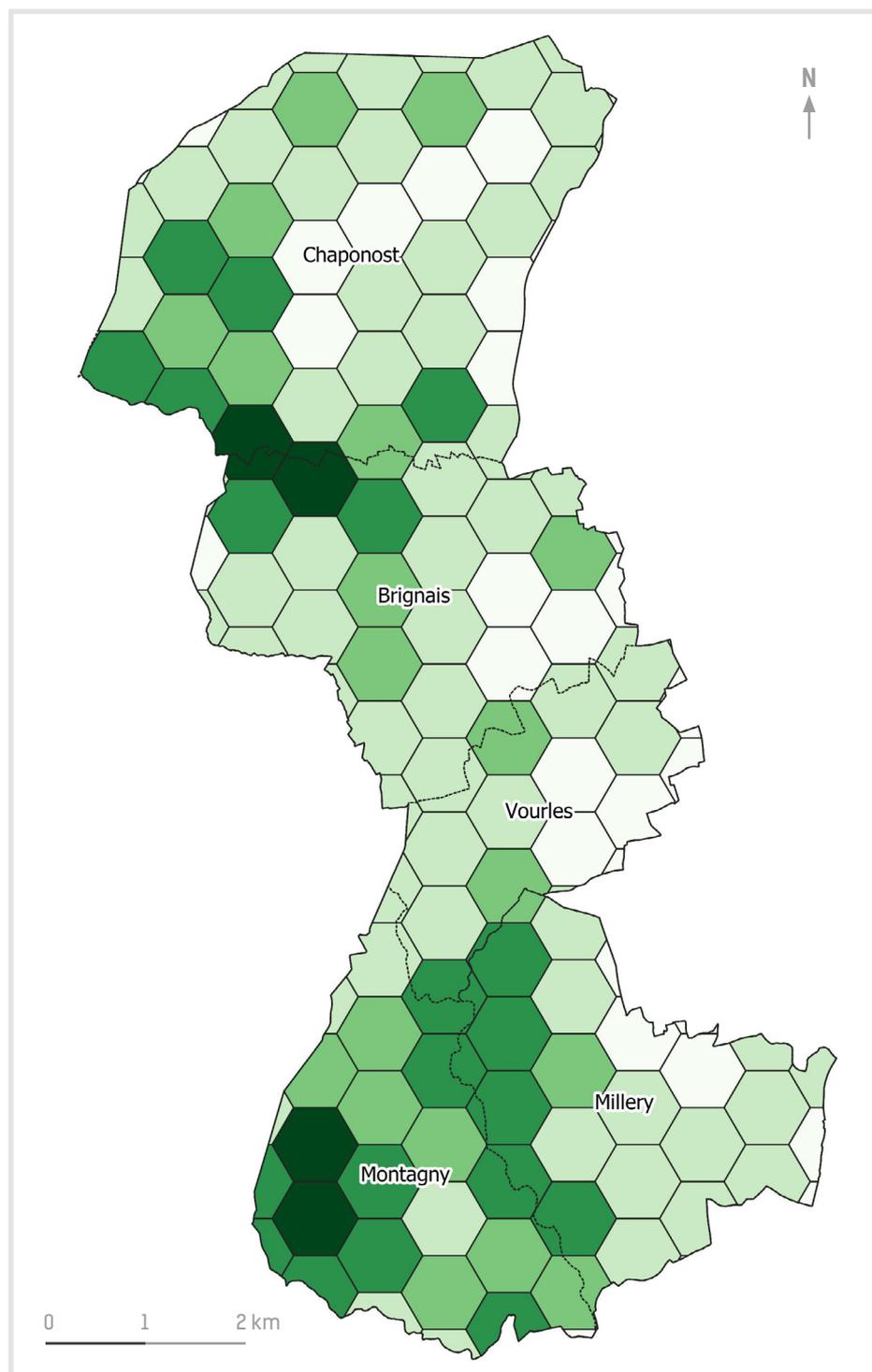
- RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
- CORRIDORS ÉCOLOGIQUES
- ESPACES DE PERMÉABILITÉ

INDICATEUR 3
Milieux d'intérêt particuliers

- PELOUSES SÈCHES
- ZONES HUMIDES
- FORÊTS PRÉSUMÉES ANCIENNES

INDICATEUR 4
Richesse spécifique

- RICHESSSE SPÉCIFIQUE
- ESPÈCES PATRIMONIALES



Carte de synthèse des enjeux écologiques sur le territoire de la CCVG

Les enjeux écologiques les plus forts couvrent 22 % de la surface du territoire.

Une partie de ces zones à enjeux bénéficie d'ailleurs déjà de protection (arrêté de biotope), de plans de gestion (espaces naturels sensibles) ou d'inventaires (ZNIEFF).

Si certaines mailles du territoire contribuent plus que d'autres à la biodiversité globale de la vallée du Garon, cette analyse montre que le territoire dans son ensemble est un territoire à enjeux, puisque **85% de sa surface représentent des enjeux écologiques de niveau moyen à très fort.**

Synthèse des enjeux

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



©CCVG

Le territoire de la Vallée du Garon présente une richesse écologique liée à plusieurs facteurs : la présence d'une **diversité de milieux** nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique des espèces (forêts, prairies, haies, mares, cours d'eau...) ; une **agriculture traditionnelle de polyculture / élevage** permettant une diversité de milieux agricoles ; la présence d'**espaces naturels remarquables** faisant l'objet de mesures de préservation...



©LPD/Bernard Frachet

Cette mosaïque de milieux favorise la présence d'une importante variété d'espèces, animales et végétales, parmi lesquelles de nombreuses espèces patrimoniales.

- **108 espèces d'oiseaux nicheurs**, soit 72 % des espèces connues dans le Rhône,
- **22 espèces de mammifères**, dont 5 espèces patrimoniales,
- **7 espèces de reptiles**, dont la présence témoigne d'une qualité de milieu et de l'existence d'une mosaïque d'habitats,
- **10 espèces d'amphibiens**, soit 77% des espèces connues dans le Rhône, ainsi qu'un grand nombre d'espèces floristiques et d'insectes...

Elle est en effet indispensable à la reproduction et aux déplacements des espèces sur le territoire. **Le maintien de cette mosaïque de milieux est essentiel pour la conservation de la biodiversité du territoire.**

Espèces patrimoniales

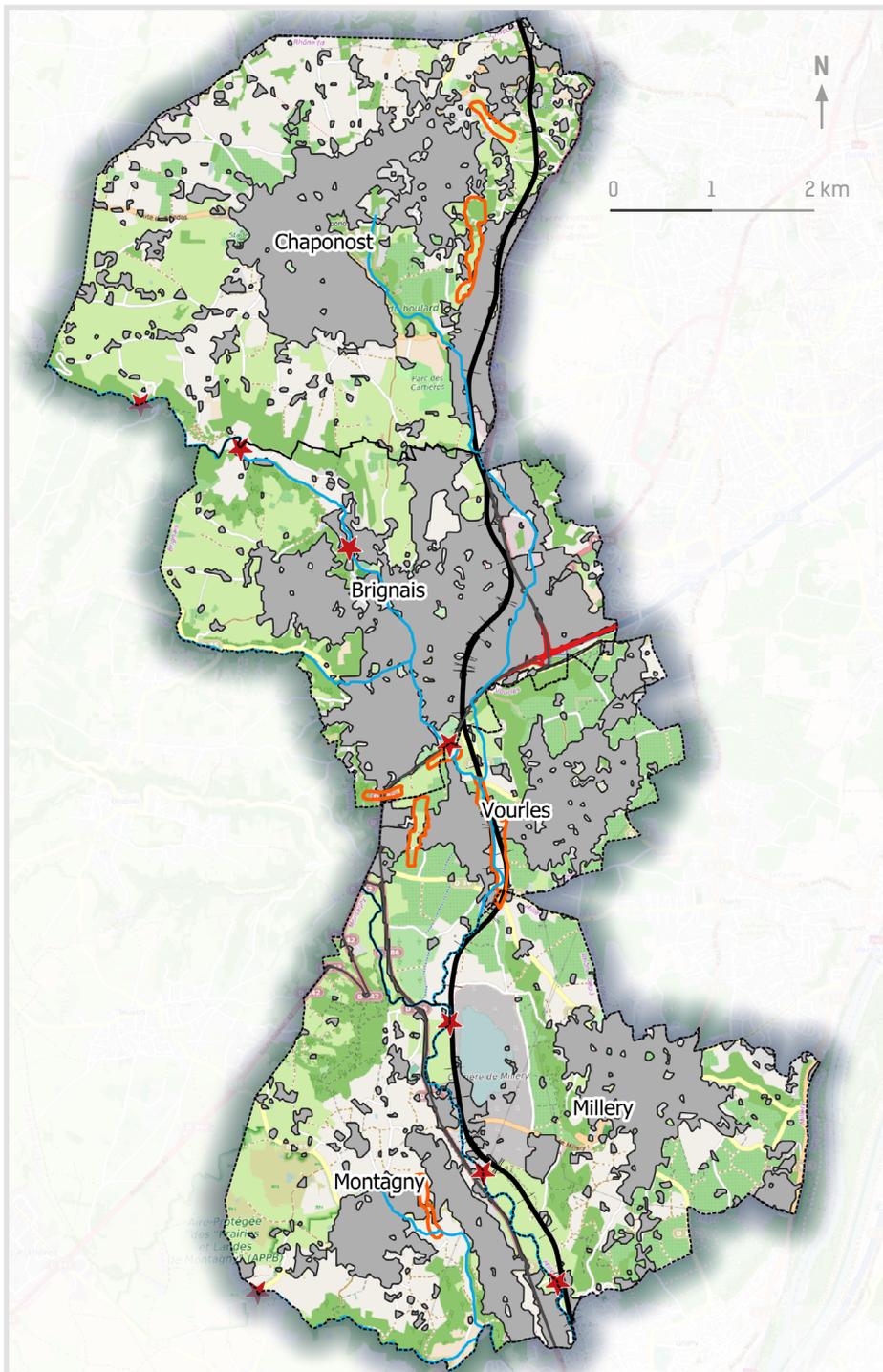
Notion qui comprend les espèces protégées, menacées, rares, ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Ce sont des espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes, pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

L'importance des continuités écologiques

Le maintien de la biodiversité du territoire passe également par la préservation des continuités écologiques et notamment les possibilités de déplacement des espèces sur le territoire.

Ainsi une vigilance particulière est à porter aux coupures d'urbanisation pour préserver des zones favorables au déplacement des espèces. La carte ci-dessous recense les principales ruptures de continuités écologiques, ainsi que les zones à enjeux, qu'il est essentiel de préserver afin de maintenir des continuités écologiques existantes.

La présence de milieux de reproduction (nombreuses mares, plans d'eau...) associée à la présence de milieux terrestres d'hivernage (boisements, fourrés, haies...) permet aux espèces d'amphibiens, comme le Triton crêté, de réaliser leur cycle biologique complet.



Carte des menaces des continuités écologiques sur le territoire de la CCVG

-  Voies ferrées
-  Zones à enjeux pour le maintien des continuités écologiques (passages étroits)
-  Obstacles à l'écoulement dans les cours d'eau
-  Milieu urbanisé
-  Autoroutes
-  Routes principales
-  Cours d'eau
-  Limites communales

Zoom sur...

Agriculture et biodiversité, une relation gagnant – gagnant



Le système agricole du territoire participe au maintien d'une mosaïque de milieux favorable à la biodiversité.

Environ 500 hectares de surfaces agricoles (soit environ 40 % de la surface agricole totale) sont engagés dans des démarches environnementales, dont 400 hectares en agriculture biologique, ce qui fait de la CCVG la première intercommunalité du Département en termes de part des surfaces bio dans la surface agricole totale.

Le territoire présente une diversité de cultures très intéressante (présence de prairies, cultures, vergers, vignes...), ce qui augmente la diversité des habitats pour la faune sauvage, d'autant plus que la taille des parcelles reste petite.

La présence, dans le paysage agricole, de haies, de mares et d'arbres isolés participent également à cette diversité.

Ces caractéristiques rendent les milieux agricoles du territoire favorables à l'accueil d'une biodiversité diversifiée, mais participent également à la résilience de l'agriculture du territoire face au changement climatique.

Le maintien d'une agriculture favorable à la biodiversité et résiliente face au changement climatique constitue un enjeu majeur pour le territoire.

40%

Part des surfaces agricoles engagées dans des mesures environnementales.

32 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole (1er rang départemental)

1,5 ha

Taille moyenne des parcelles agricoles. Les parcelles de petites tailles permettent la présence de milieux intermédiaires favorables aux espèces (haies, bandes enherbées, arbres isolés...).

165 km de haies, 150 mares

Les infrastructures agro-écologiques comme les haies, les mares mais également les bandes enherbées et les arbres isolés constituent des habitats pour les espèces et permettent également leur déplacement sur le territoire.

16 types de cultures différentes

Le Registre Parcelle Agricole de 2020 recense 16 catégories de culture différentes sur le territoire. La diversité culturelle entraîne une complexité de la mosaïque des cultures et assure la présence de milieux favorables à la biodiversité.



En conclusion

Ce diagnostic permet d'éclairer la connaissance des enjeux liés à la biodiversité sur les espaces naturels et agricoles de notre territoire.

La vallée du Garon est un territoire riche en matière de biodiversité, mais particulièrement fragile dans un contexte de fortes pressions anthropiques, liées à sa situation périurbaine, mais aussi climatiques.

Basée sur ce diagnostic, l'élaboration d'une stratégie foncière environnementale à l'échelle de la CCVG devra permettre de définir les grands axes de travail et les objectifs à se fixer pour les années à venir afin de préserver et, chaque fois que nécessaire, restaurer cette richesse, dans une perspective de changement climatique.

Le plan d'action qui en découlera s'attachera à mobiliser tous les outils à disposition de la CCVG et de ses partenaires pour répondre à ces objectifs.



Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél 04 72 31 78 72 - Fax 04 72 31 78 96
contact@cc-valleedugaron.fr

